



PROCÈS – VERBAL

de la séance du Conseil Municipal

du 29 mars 2024

L'an deux mil vingt-quatre le 29 mars, à 20 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 22 mars, s'est réuni à la MAIRIE DE SAGY, sous la présidence de M. Denis PARISOT, Maire de SAGY.

Nombre de membres afférents au CM : 15 - **En exercice** : 14 – **Présents ou représentés** : 11

Membres présents : MOREY Raphael – BERNARD Marie-Annick – COULON Maryline – MIELO Claude – MOREY Valentin – BOULLY Franck – BERTHAUD Gérard – GERUSA Cindy – BEY Pascal – MAXIT Delphine

Membres représentés :

Membres excusés : VERGUET Ghislaine – GUILLOT Jennifer

Membres absents : LAMY François-Noël

Est élu secrétaire de séance : GERUSA Cindy

Ordre du jour : 3 points ont été ajoutés

1. Approbation du compte-rendu du dernier conseil municipal
2. Travaux sur installation électrique à l'église - étude devis (3480 € TTC)
3. Etude proposition d'un conseiller, reçue par mail après évocation en commission des finances (indemnités des élus)
4. Etude devis mise en conformité électrique des 7 portes-rideaux aux locaux techniques
5. Compte-rendu de la commission voirie et de l'étude avec la technicienne BLI concernant les travaux à réaliser en 2024
6. Position des élus après 2 alertes de la SAUR concernant des surconsommations d'eau potable
7. Etude des élus d'une possibilité d'achat d'une parcelle boisée ne jouxtant pas le domaine communal (ZS 158 + ZS 160, à Novillard)
8. Comptes administratifs et de gestion 2023, Budgets Primitifs 2024, vote des taux
9. Etude concernant 2 subventions particulières
10. Délibération pour fixer le prix de vente de la parcelle YE 273
11. Etude devis archivage
12. Information sur le programme des travaux en forêt
13. Etude demande d'exonération de loyer par une association
14. Point sur les chantiers en cours
 - Lotissement les Buissons
 - Extension supérette : étude nouveaux devis (robinet puisage et trappe coupe-feu dans les combles)
 - M.A.M.

Questions diverses :

- Compte-rendu de la visite DDEN aux écoles et au restaurant scolaire
- Compte-rendu de la réunion de retour du 21 courant concernant la planification écologique
- Information concernant les travaux sur réseau électrique aux Bullets
- Information concernant pose panneaux sécurité enfants sur RD21 de part et d'autre du carrefour
- Information concernant des nuisances qui seraient provoquées par l'activité de la salle des jeunes
- Information concernant réfection du puits de Chartondu
- Information concernant la fin d'activité d'un commerce au Bourg
- Information concernant une réunion du SIVOM le 26/03 (collectes de déchets « hors foyer »)
- Compte-rendu des travaux des employés par le 1^{er} adjoint

1. Approbation du compte-rendu du dernier conseil municipal

Monsieur le Maire demande si des modifications ou ajouts sont à apporter au document. Le Conseil Municipal APPROUVE, à l'unanimité, le procès-verbal du conseil municipal du 23 février 2024.

2. Travaux sur installation électrique à l'église - étude devis (3 480 € TTC)

Des soucis sérieux d'électricité ont été constatés à l'église, ils sont dus à une invasion de guêpes et d'abeilles qui ont niché dans les coffrets électriques, ceux-ci ont une 40aine d'années et depuis les normes ont changé et le matériel est différent. Mr le Maire indique qu'il a pris des renseignements auprès de l'Association des Maires de Saône et Loire, la commune a en charge le bâtiment. Les travaux de remise en état reviennent à la commune : conservation du domaine communal. Claude Mielo demande qui paie l'électricité : la commune donc il est logique que ce soit elle qui prenne en charge les réparations. La dépense de 3 480 € TTC est prévue, en attendant que les travaux soient effectués, les offices sont décentralisés dans d'autres communes.

3. Etude proposition d'un conseiller, reçue par mail après évocation en commission des finances (indemnités des élus)

Cette indemnité concerne le maire, les adjoints, le conseiller délégué. Le maire indique qu'il n'est pas pour l'augmentation de son indemnité et que les sénateurs actuellement travaillent sur le sujet. Claude Mielo prend la parole puisque c'est lui qui a fait cette proposition qui lui semble juste afin de couvrir l'inflation depuis 2020. Le vote a lieu à bulletin secret : 7 oui – 4 bulletins blancs. Les indemnités seront donc revalorisées de 2 %.

4. Etude devis mise en conformité électrique des 7 portes-rideaux aux locaux techniques

Le Maire présente un devis de 2 412 € TTC afin d'équiper d'un système de parachute les 7 portes-rideaux de l'atelier municipal. Il s'agit d'un système de sécurité en cas de coupure de courant et il en va de la sécurité du personnel.

5. Compte-rendu de la commission voirie et de l'étude avec la technicienne BLI concernant les travaux à réaliser en 2024

Mr le Maire informe les élus des travaux de voirie qui sont projetés sur la commune. Ceux-ci ont été proposés à la COMCOM après la réunion de la commission de voirie.

6. Position des élus après 2 alertes de la SAUR concernant des surconsommations d'eau potable

La commune est alertée par la SAUR d'une surconsommation relevée sur 2 points de livraison : le terrain de sport : consommation habituelle 500 m³ qui passe à 1 683 m³, ceci peut être dû à l'arrosage et à une mauvaise gestion de l'eau par les utilisateurs. Il faudrait peut-être installer un sous-compteur afin de connaître les postes qui engendrent cette consommation excessive. D'autre part la mise en place d'un forage/pompage est à l'étude.

la Place de la Poste (restaurant scolaire et école) : consommation habituelle 277 m³ relevée 1 256 m³.

Il est donc décidé qu'un contrôle mensuel sera effectué afin de suivre les consommations.

Maryline COULON fait remarquer que cela peut être dû à des travaux de la SAUR.

Gérard BERTHAUD souligne qu'il sera difficile d'avoir un retour fiable concernant les appareils anti calcaire installés à l'école car il y a un problème de fusible.

M. Annick BERNARD demande si le problème de surconsommation à Chantermerle a été vu.

7. Etude des élus d'une possibilité d'achat d'une parcelle boisée ne jouxtant pas le domaine communal (ZS 158 + ZS 160, à Novillard)

La commune a été informée par le notaire que les parcelles boisées ZS 158 et ZS 160 à Novillard sont à vendre pour un prix de 542.20 € + les frais de notaire. Ces parcelles ne jouxtent pas mais sont proches de parcelles communales. Le maire demande donc aux élus si la commune se positionne pour l'achat de ces 2 parcelles.

Gérard BERTHAUD indique qu'il est bien de se positionner même s'il ne s'agit pas d'un besoin immédiat mais pour l'avenir.

Vote : Contre : 1 – Abstention : 4 – Pour : 6.

Si le vendeur accepte l'offre de la commune, Mr le Maire est autorisé à signer tous les documents s'y afférent.

8. Comptes administratifs et de gestion 2023, Budgets Primitifs 2024, vote des taux

Le Maire présente les investissements prévus pour 2024 puis donne lecture du compte administratif. Après que le Maire soit sorti de la salle du conseil, le 1er adjoint prend la parole pour le vote, le compte administratif est adopté à l'unanimité.

Le Maire présente le budget équilibré en fonctionnement à 1 280 987.26 € et en investissement à 1 457 029 €.

Le budget 2024 est adopté à l'unanimité.

Les taux n'augmentent pas, c'est la base (valeur locative) qui a augmenté en fonction de l'inflation. Afin de neutraliser les taux et ne pas gagner sur la part communale, les taux pour 2024 seront donc les suivants : TFB : 32.20 (2023 : 33.54) – TFPNB : 31.33 (2023 : 31.33) – TH : 11.38 (2023 : 11.85). Ceux-ci sont adoptés à l'unanimité.

Le compte administratif du lotissement est présenté et voté à l'unanimité en l'absence du Maire.

Le budget est équilibré en fonctionnement à 253 714.16 € et en investissement à 221 458.66 €, il est voté à l'unanimité.

9. Etude concernant 2 subventions particulières

Certains montants de subvention sont mis en débat, les montants seront redistribués à d'autres associations. Sur interpellation de Raphaël MOREY, la subvention pour l'AS FOOT. Compte tenu des travaux qui sont prévus au budget concernant l'éclairage et le forage, faut-il maintenir la subvention de 1 000 €. Le montant est donc soumis au vote : baisse : 6 – suppression : 3 – Abstention : 2. Le moyenne des sommes proposées par le conseil est donc de 250 €.

Claude MIELO revient sur la subvention versée à l'écomusée de 1 500 € en soulignant qu'est-ce que l'écomusée fait pour la commune de SAGY, à part la galerie des moulins qui n'est pas entretenue régulièrement.

M. Annick BERNARD relève que c'est l'écomusée qui conserve nombres d'objet venant de SAGY, qu'il a été organisé des manifestations avec les écoles.

Le nouveau montant de la subvention sera de 500 €.

Il est décidé de modifier des subventions comme suit : Chemin d'Elise : 300 € - Amicale des Pompiers : 500 € - ADMR : + 200 € au montant versé.

10. Délibération pour fixer le prix de vente de la parcelle YE 273

Le conseil confirme la vente de cette parcelle au prix de 15 € le m², bornage et frais de notaire à la charge de l'acquéreur.

11. Etude devis archivage

Le dernier archivage date de 2009, un devis a été demandé au CDG, celui-ci s'élève à 8 050 € pour l'intervention d'une personne sur 23 jours. Le délai d'attente est d'environ 2 ans.

12. Information sur le programme des travaux en forêt

Cette année, il est prévu un dégagement mécanique sous les peupliers de la parcelle 14 afin de maîtriser la végétation adventice et un entretien des cloisonnements (un sur deux) pour la parcelle 20 pour un montant de 3 150 € HT.

13. Etude demande d'exonération de loyer par une association

L'association qui gère la MAM a fait une demande d'exonération de loyer pour les 2 premiers mois compte tenu du retard dans les travaux qui ont repoussé l'ouverture. Valentin MOREY sort de la salle, la demande est soumise au vote : abstention 1 – pour 9.

14. Point sur les chantiers en cours

- *Lotissement les Buissons* : la réception des travaux a eu lieu du 28/03
- *Extension supérette* : étude nouveaux devis (robinet puisage et trappe coupe-feu dans les combles) : les travaux avancent bien, placoplâtre bien avancé, gaine électricité, l'appareillage se fera après la pose du placo, plâtrerie dans la partie réserve. Le maçon a commencé la modification du quai afin d'accéder à une nouvelle porte. La porte d'accès a été remplacée par une porte automatique. Le chantier devrait être fini un peu plus tôt que prévu. Les abords seront faits semaine prochaine. Un devis de 379.61 € TTC est présenté pour la mise en place d'un robinet de puisage et un de 915.67 € pour une trappe coupe-feu comme le prévoit la réglementation.

- **M.A.M.** : l'état des lieux a été fait le 29/03 où quelques remarques ont été faites mais cela ne mérite pas de contrevisite. L'ouverture est prévue le 02/04.

- Questions diverses :

▪ **Compte-rendu de la visite DDEN aux écoles et au restaurant scolaire** : une demande pour des rideaux occultants antifeu a été faite pour les écoles et le bureau de la directrice.

▪ **Compte-rendu de la réunion de retour du 21 courant concernant la planification écologique** : la réunion a eu lieu à Sennecey les Mâcon, les communes sont en attente de réception de la présentation qui a été faite. Quelques pistes ressortent déjà de cette concertation et c'est le département de Saône-et-Loire (100 % des EPCI et 70 % des communes) qui a le plus répondu.

▪ **Informations concernant les travaux sur réseau électrique aux Bullets** : la mise en place du transformateur est bien avancée, l'enterrement des lignes est fait. Sur 4/5 points lumineux prévus il n'y a que les poteaux qui ont été installés pas l'éclairage définitif, à la suite d'un retard de livraison.

▪ **Information concernant pose panneaux sécurité enfants sur RD21 de part et d'autre du carrefour** : des panneaux ont été installés sur la RD21 suite à la demande de la PMI pour valider la MAM.

▪ **Information concernant des nuisances qui seraient provoquées par l'activité de la salle des jeunes** : Un 3^{ème} courrier d'un riverain a été reçu par la commune concernant des nuisances constatées à plusieurs reprises. La réponse en lettre RAR va être faite au plaignant l'incitant à porter plainte en gendarmerie.

▪ **Information concernant réfection du puits de Chartondu** : la commande a été passée auprès de l'entreprise MAILLOT Jean-Lino pour la fourniture et pose du chapeau, le montant s'élève à 480 € TTC.

▪ **Information concernant la fin d'activité d'un commerce au Bourg** : les élus sont informés que l'hôtel restaurant La Malle Poste a été radiée depuis le 22/03/2021.

▪ **Information concernant une réunion du SIVOM du 26/03 (collectes de déchets « hors foyer »)** : Infos sur la collecte des déchets hors foyer c'est-à-dire aux endroits où sont mises en place des corbeilles. L'équipement de poubelles de tri doit être envisagé, une commande groupée pourrait être pilotée par le SIVOM. L'éco-organisme CITEO qui peut aider au financement des investissements nécessaires était présent et a fait une présentation des obligations et enjeux du sujet. Une adhésion à cet organisme est possible.

▪ **Installation fibre aux écoles** : des travaux ont été demandés par Orange, ils sont à prévoir pour les prochaines vacances, ils seront effectués par les employés communaux ou une entreprise ?

▪ **Lecture du courrier d'une administrée** : qui demande à ce que la commune reprenne en charge l'entretien d'un talus qu'il ne lui est plus possible d'assurer.

▪ **Réunion bureau communautaire** : le SCOT régit l'urbanisme, il est en cours de révision, la ville centrale est Louhans et les villes secondaires Cuiseaux et Cuisery, pôle de proximité Beaurepaire. Avec l'évolution des services sur les 4/5 dernières années, Sagy pourrait désormais être pôle de proximité.

▪ **Regard boulangerie** : la Société ETCTP peut fournir le bouchon adéquat pour un montant de 396 € TTC.

▪ **Compte-rendu des travaux des employés par le 1^{er} adjoint.**

Bouchage trou effondrement du sous-sol vers la boulangerie, regard à installer – laine de verre sur comble ancienne mairie – panneaux de signalisation MAM – panneaux lotissement – nettoyage fossés – nettoyage chaufferie – piégeage 10 chats pour stérilisation – nettoyage points propres – divers travaux.

Tour de table de fin de séance :

Claude MIELO : réunion panneau lumineux avec le groupe de travail prévue le 04/04 à 20 h

Gérard BERTHAUD : la cavé de la MAM est à vider, intervention des employés communaux

M. Annick BERNARD : où en est le site web ? réunion le 17/04 à 20 h

Fin de la séance à 23 h 35.

Le secrétaire de séance,



Le Maire,

